

LA SUISSE ET LE MONDE RELATIONS ECONOMIQUES ANGLO-SUISSES

Les négociations sur la partie des échanges commerciaux anglo-suisse qui sont encore réglés bilatéralement ont eu lieu, la semaine dernière, à Londres. Conclues dans un esprit de compréhension amicale et traditionnelle, ces pourparlers ont abouti, le 28 janvier, à une convention qui donne satisfaction aux deux pays. Outre la consolidation des contingents accrus valables pendant le dernier trimestre de 1955 pour les montres suisses et les tracteurs agricoles britanniques, le nouvel accord prévoit quelques augmentations de contingents pour l'exportation de chocolat, d'appareils et de chasses-suisse, ainsi que pour les livraisons britanniques de vaccins et de produits semi-fabriqués en matière plastique. La délégation suisse était présidée par le ministre Schaffner, directeur de la Division du commerce, alors que M. Ord Johnstone, sous-secrétaire d'Etat au Board of Trade dirigeait celle du Royaume-Uni.

SUISSES A L'ETRANGER BANQUET ET BAL DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DE NEW-YORK

Le banquet annuel traditionnel de la Société suisse de New-York a eu lieu récemment avec une forte participation de la colonie suisse et en présence du ministre de Suisse à Washington et de Mme Henry de Torrenté. On remarquait en outre parmi les hôtes d'honneur le consul général de Suisse à New-York, M. Fred Gygnax, l'ancien ministre des Etats-Unis à Berne, l'ambassadeur Richard C. Patterson, et l'ancien ministre de Suisse à Washington et Mme Marc Peter, ainsi que le ministre Anguste Lindt, observateur suisse à l'ONU, M. Albert Weinauer, attaché commercial près la légation de Suisse à Washington. Le consul général Gygnax, l'ambassadeur Patterson et le ministre de Torrenté ont prononcé de brèves allocutions et ont félicité la Société suisse de ses succès. On entendit enfin quelques productions des deux membres suisses du Metropolitan Opera de New-York, Mme Lisa della Casa (soprano) et M. Fernando Corena (baryton).

DEPART D'UNE EQUIPE SUISSE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE POUR LES U.S.A.

Sur l'invitation de la « Swiss American Gymnastic Association » un groupe de 10 gymnastes suisses et de 4 accompagnants s'est rendu aux Etats-Unis. Les gymnastes se produiront jusqu'au 14 février dans diverses villes américaines comme New-York, Philadelphie, Pittsburg, Cleveland, Sans Francisco etc. et participeront à deux concours où ils seront opposés à des équipes des universités américaines, Jack Günthard, de Lucerne, qui a triomphé dans dix disciplines à la Fête suisse de gymnastique de 1955, fait partie du voyage. Pour donner à cette tournée un caractère suisse, des voix de goddeurs salueront les spectateurs à chaque représentation. L'équipe suisse rentrera à Zurich le 18 février.

LA VIE ECONOMIQUE LE SOLDE DE LA SUISSE A L'UEP

En janvier, la Suisse a enregistré dans l'Union européenne de paiements un solde passif de 32,6 millions de francs. Ce déficit sera réglé par les trois quarts par un paiement en or et pour un quart par une réduction de l'avance de la Confédération à l'UEP. Cette avance subit en outre une réduction de 3,1 millions de francs du fait des remboursements effectués.

McDonald's Special Soda Water. Makes a Good Drink Taste Better. MACDONALD'S MINERAL WATER & BEV. CO., 26, Fouad 1st Street, Alexandria.

ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON ZURICH-OERLIKON (SUISSE). Equipements électriques complets pour la production, distribution et utilisation de l'énergie électrique. Turbines à vapeur et à gaz, compresseurs, Electrochimie, traction électrique, Moteurs, interrupteurs, soudeurs à l'arc, etc...

Emile Haefely & Cie SA Bâle-Suisse. Condensateurs, matériel isolant. Plate forme d'essai haute tension. Transformateurs de mesure et de puissance. Bobinage de transformateurs et machines tournantes.

SODECO Société des Compteurs de Genève. Compteurs électriques monophasés, triphasés, à propulsion, etc... Télécom, compteurs d'impulsion. Distributeurs automatiques, etc., etc.

SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à R. L.) BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE 28, Rue Adly Pacha - Le Caire. - B.P. 802 - Tél. 70869 - R. C. C. 87701

ISSAIIR COLLABORATION ENTRE SUISSE ET AEROFLOT

Un accord « interline » a été conclu le 27 janvier 1956 entre la Suisse et la compagnie russe de navigation aérienne Aeroflot, accord qui entrera en vigueur un mois après sa signature. Aux termes de cet arrangement, les deux compagnies accepteront leurs documents de transport, tels que billets de passage et lettres de transport, pour tous les transports rétrogrades sur leurs lignes. Ainsi, il sera possible d'utiliser également des billets de passage suisse pour les voyages sur les lignes de l'Aeroflot. D'autre part, Aeroflot transportera des passagers porteurs de billets de passage de l'Aeroflot. D'une manière analogue, les marchandises pourront être expédiées à l'avenir sur les lignes des deux compagnies. Les lignes de Suisse et de l'Aeroflot, aboutissent aux aéroports de transit de Prague et de Vienne. Les horaires des deux compagnies seront établis pour assurer, dans la mesure du possible, des correspondances directes.

LE NOUVEAU FILM DE WALT DISNEY SUR LA SUISSE

Les Suisses, qui sont fiers de posséder un standard de vie des plus élevés en Europe, se trouvent fort embarrassés par un film de Walt Disney, « La Suisse merveilleuse » qui passe depuis plusieurs semaines sur les écrans. Doit-on porter au nues le célèbre magicien et son assistant suisse A.E. Heinger, pour cette présentation qui, du point de vue photographique, est parfaite ? Ou doit-on, au contraire, leur tenir un rigueur parce qu'ils ont insisté sur le caractère pittoresque et coquet de notre pays ? Les photographes sont sensationnelles, écrit la « Neue Zürcher Zeitung », mais M. Disney ne montre pas la Suisse sous tous ses aspects, comme le titre le suggère, mais la voit à la manière des touristes américains : hautes cimes enneigées, adoucières, alpinistes, skieurs remarquables, goddeurs, cors des Alpes, pâtres sur l'alpage, paysans aux champs et chèbres... Le critique de ce film aurait aimé voir la Suisse sous son visage de tous les jours et non sous son aspect du dimanche. Ce film représente pour notre tourisme un élément de propagande de grande valeur et les directeurs de nos Offices de tourisme n'ont pas caché leur satisfaction. En effet, qui ne désireait pas venir dans un pays où chaque jour est un dimanche...

Dans nos Cantons BALE

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA FOIRE D'ÉCHANTILLONS Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a élu son nouveau président du conseil d'administration de la Foire suisse d'échantillons M. Alfred Schaller, qui en fut jusqu'ici le vice-président, en remplacement du conseiller d'Etat Wenk qui, après une activité de 10 ans, s'est démis de ses fonctions pour raison de santé. Conseiller national, M. Alfred Schaller est aussi conseiller d'Etat.

BERNE NOTRE APPROVISIONNEMENT EN ELECTRICITE EST ASSURE L'Office fédéral de l'économie électrique communique : Depuis la mi-décembre, notre

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

approvisionnement en électricité qui semblait compromis s'est amélioré d'une manière continue grâce à la pluie, au point que le communiqué du 9 janvier 1956 déjà annonçait que les chances de passer l'hiver sans restrictions étaient bonnes. Aujourd'hui, dans la mesure où une période de sécheresse extraordinaire ne survient plus cet hiver, notre approvisionnement peut être considéré comme assuré. Ce redressement est un effet heureux des pluies répétées, que nous avons eues, mais aussi, notamment, des importations. En novembre, 12 % de l'énergie livrée par les entreprises électriques provenaient de l'étranger, en décembre 17 % et pour janvier, on s'attend à un taux de 18 % environ.

POUR FINANCER LA NOUVELLE GARE BERNOISE La chancellerie de la ville de Berne communique : Les négociations entre la direction générale des Chemins de fer fédéraux, le Conseil d'Etat du canton de Berne et la ville de Berne sur le problème du financement du projet de construction de la nouvelle gare bernoise à son emplacement actuel, sont terminées. Les négociateurs ont souligné l'urgence de l'opération et ont convenu des travaux le plus rapidement possible, conformément au projet définitif. Les CFF vont, après approbation des organes compétents, en dernier ressort, entreprendre les travaux dès 1957. Ces travaux, y compris l'acquisition des terrains, et des droits, sont budgétés à près de 80 millions de francs, à l'exclusion toutefois des frais d'aménagement d'un passage sous-terrain donnant accès à la voie Soreleur-Zollikofen-Berne (S.Z.B.).

CONFERENCE DE M. EGIDIO REALE A BERNE Invité par la « Dante Alighieri » - Société pour le développement de la culture italienne - M. Egidio Reale, ancien ambassadeur d'Italie à Berne, et actuellement président de la commission nationale italienne pour l'UNESCO, a tenu à Berne une conférence sur Giuseppe Mazzini, l'animateur passionné du mouvement d'indépendance et l'unité de l'Italie. M. Egidio Reale a évoqué, en un style oratoire brillant et émouvant, l'action, la pensée et la vie de ce grand patriote italien, sans lequel on ne peut pas comprendre cette illustre période de l'histoire d'Italie qui se situe entre 1815 et 1870. M. Reale a souligné que l'actualité de Giuseppe Mazzini s'explique surtout par l'exemple de sa vie courageuse, par l'exemple ineffaçable de l'enseignement moral qui se dégage de toute son action et de sa pensée politique, sociale, philosophique, par la dignité de son caractère, par le devoir et le sacrifice qu'il a pris comme unique règle de vie. Si les thèses et les doctrines de Mazzini sont en partie surpassées aujourd'hui, sa grandeur morale et spirituelle reste intacte et plus que jamais peut servir à tout homme appelé à l'action politique dans son sens le meilleur. La conférence a été suivie par un public nombreux qui a chaleureusement applaudi le conférencier, et notamment par des membres du corps diplomatique et de nombreux représentants de la colonie italienne à Berne.

LES CONCESSIONS DE DROITS D'EAU DU VAL DI LEI-HINTERREIN Le département fédéral des Postes et Chemins de fer communique : Le 16 décembre dernier, le Conseil fédéral a octroyé au « Rührische Werke für Elektrizität A. G. », à Thuis, et à la Société Edison à Milan, les droits d'eau relatifs au barrage italo-suisse Val di Lei-Innerferreira de son côté, l'Italie accordant la concession le 21 décembre 1955 par un décret du président de la République. Depuis lors, les instruments protocolaires ont été échangés, l'entente ayant pu se faire sur une date d'entrée en vigueur simultanée. En conséquence, le département des postes et des chemins de fer a fixé l'entrée en vigueur de la concession suisse au 1er février 1956.

LE NOUVEAU CHATEAU D'OBERHOFEN Réuni à Berne sous la présidence de M. Moine, conseiller d'Etat, et conseil de fondation de la Fondation du Château d'Oberhofen a approuvé le rapport annuel 1955 présenté par M. Michael Stettler ainsi que le programme d'activité de 1956. 44.202 personnes ont visité, l'été passé, le château et parc. Le conseil a décidé, entre autres choses, de mettre dorénavant en valeur une salle moyennageuse employée jusqu'ici comme cave à vin, que la tour supérieure que l'ancien propriétaire du château, le comte de Pourtales, avait fait installer en style turc.

INTRODUCTION D'UN ABONNEMENT GENERAL SUR LES TRAMS A partir du 1er janvier 1956 un abonnement général est valable sur les trams, autobus, trolleybus de 16 grandes villes suisses. Ce abonnement est délivré aux guichets des gares, contre un supplément de taxe, aux porteurs d'un abonnement général sur les chemins de fer fédéraux. Il permet de circuler librement sur le réseau des entreprises de transport des villes suivantes: Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Winterthur et Zurich.

LE REMPLACEMENT DU PONT SUSPENDU DU GOTTERON Le Conseil d'Etat demande au Grand conseil du canton de Fribourg, dont la session ordinaire s'est ouverte le 7 février, un crédit de 1,523.000 francs pour le remplacement du pont suspendu du Gotteron par un nouveau pont en béton et béton armé. Celui-ci s'éleva en aval du pont actuel. Les frais de construction seront répartis entre l'Etat de Fribourg et les communes intéressées, lesquelles sont situées sur les routes cantonales de Fribourg à Planfajon, par Rogemur et Brünisried et par Chevrières.

ARRAISSEMENT DES DROITS DE DOUANE SUR LES PRODUITS HORLOGERS A GIBRALTAR Selon la « Suisse horlogère », différentes modifications viennent d'être apportées au tarif douanier en vigueur à Gibraltar. Les droits sur les produits horlogers, notamment, ont été réduits de 10 à 8 1/3 % ad valorem.

UN COMITE DE L'UNTERSEE A Schaffhouse s'est constitué un comité des amis de l'Untersee (Comité de l'Untersee), qui s'est donné pour tâches : l'empêchement du massacre des fougues, le premier jour de la chasse aquatique, l'aménagement d'une réserve de chasse pour le gibier à plumes, l'abolition de certaines armes de chasse, le rattachement de la durée de la chasse et protection des oiseaux de rivage telle que la loi sur la chasse en Suisse l'exige.

IL Y A UN SIECLE NAISSAIT UN PETIT VILLAGE SUISSE Le pimpant petit village de Zizers, dans les Grisons, situé sur la rive droite du Rhin entre Coire et Landquart, vient de fêter, en vertu de sa première charte, le 1000e anniversaire de son existence. En 955, l'évêque de Coire reçut en don de l'empereur Otto I le domaine royal de Zizers et le village jouit dès lors de l'immunité épiscopale. Cette donation fut confirmée par Otto II et Otto III. En 1649, le commune racheta tous les droits et redevances demeurant encore à l'évêché de Coire qui avait exercé la souveraineté territoriale pendant presque 700 ans. Zizers devint alors le chef-lieu du territoire avoisinant, et plus tard, le siège du tribunal criminel des quatre villages et selon une Constitution de 1854, le chef-lieu du cercle de cinq villages.

LE TELEPHERIQUE RAGAZ - PIZ SOL CHANGE DE NOM Le téléphérique Ragaz - Piz Sol a changé de nom - téléphérique du Pardiell - avec l'ouverture de la saison d'hiver. La gare de départ, à Ragaz, station thermique très réputée, est située sur la route principale Zurich-Coire, à courte distance des villes de Suisse orientale. Le Pardiell est une grande contrée alpestre sur un large contrefort du Piz Sol (2.847 m.). Région idéale pour les sports d'hiver, ses descentes feront la joie des débutants ou avertis. Le téléphérique du Pardiell, équipé de confortables cabines fermées, peut transporter en 45 minutes 400 personnes à l'heure. Un ski-lift permet aux skieurs de gagner sans peine une hauteur de 2.200 m. point de départ de descentes magnifiques. Des la station inférieure, on est certain de trouver de la neige jusqu'au milieu du printemps.

CONSEIL DE VILLE DE LUCERNE Le conseil de ville de Lucerne (législatif) a autorisé la municipalité à proroger l'emprunt de 5 millions à 3,5 %, venant à échéance, le premier avril prochain, puis a approuvé le nouveau règlement des allocations de renchérissement aux bénéficiaires de la caisse de retraite municipale, ce qui nécessite un crédit de 362.000 francs.

LA FINLANDE LIBERE L'IMPORTATION DE CERTAINS PRODUITS HORLOGERS La « Suisse horlogère », organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, annonce que selon une communication de la division du commerce à Berne, les autorités finlandaises ont décidé de libérer, avec effet immédiat, l'importation des montres or et métal, des réveils et de certaines montres. En outre, la prime de 40 % sera réduite à 20 %. Les licences seront délivrées par les autorités finlandaises, dans des conditions qui n'ont pas encore été précisées. Au reste, ces dernières se réservent la faculté de réintroduire des restrictions si l'importation prenant des proportions véritablement exagérées.

LE REEMPLACEMENT DU PONT SUSPENDU DU GOTTERON Le Conseil d'Etat demande au Grand conseil du canton de Fribourg, dont la session ordinaire s'est ouverte le 7 février, un crédit de 1,523.000 francs pour le remplacement du pont suspendu du Gotteron par un nouveau pont en béton et béton armé. Celui-ci s'éleva en aval du pont actuel. Les frais de construction seront répartis entre l'Etat de Fribourg et les communes intéressées, lesquelles sont situées sur les routes cantonales de Fribourg à Planfajon, par Rogemur et Brünisried et par Chevrières.

En outre, les classes supérieures de traitement devront être améliorées afin de permettre à l'Etat de recruter et de retenir de hauts fonctionnaires capables. Par rapport aux traitements payés aujourd'hui, y compris les allocations de vie chère, l'augmentation prévue pour les classes inférieures de 500 à 700 francs, pour les classes moyennes environ 1.000 francs et pour les classes supérieures de 1.700 à 2.000 francs. A la suite de cette révision la dépense supplémentaire s'éleva pour l'Etat à 1,9 millions de francs, sans tenir compte de la dépense supplémentaire de l'Etat à la caisse d'assurance des fonctionnaires, la charge totale pour l'Etat sera d'environ 6 millions de francs. Les associations de personnel demandent une augmentation d'au moins 8 %. Cependant le Conseil d'Etat a repoussé cette demande sur la charge de l'Etat, avec la contribution de ce dernier à la caisse d'assurance des fonctionnaires, se serait élevée à 11 millions de francs.

L'AFFAIRE WIDMER Par une décision du mois de janvier 1956, la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral a rendu devant la Cour pénale d'ancien directeur général des douanes de la suite des faits relatés dans la presse. L'accusation met à sa charge des abus d'autorité et de contribution, défaits visés aux articles 312 et 142 du Code pénal. La Cour s'occupera de la cause lors d'une session qui aura lieu très probablement au mois de mars.

LA POPULATION DE WINTERTHUR La ville de Winterthur comptait 71.616 habitants au 31 décembre 1955, soit 1.135 de plus qu'à la même époque de l'année précédente.

UNIVERSITE DE ZURICH Le Sénat de l'Université de Zurich a élu, le nouveau recteur pour la période 1956/58 en la personne de M. Hans Fischer, professeur ordinaire à la faculté de médecine. Cette élection doit être maintenue soumise à la ratification du Conseil d'Etat. Le nouveau recteur entrera en fonctions au milieu de mars 1956.

LE BUFFET DE LA GARE DE ZURICH - UN DES PLUS IMPORTANTS RESTAURANTS D'EUROPE L'activité déployée par le Buffet de la Gare de Zurich est telle qu'on le considère comme l'un des plus importants restaurants d'Europe et comme le plus grand de Suisse. M. Primus Bon a été pendant 32 ans directeur et grand directeur de cet établissement, dont plusieurs salles sont ornées d'oeuvres d'art des meilleurs peintres suisses. M. Rudolph Candrian, qui appartient à une famille d'hôteliers des Grisons bien connue, lui a succédé au début de l'année. Il se fera, lui aussi, un point d'honneur de faire régner dans l'établissement qu'il dirige, cet esprit de cordiale hospitalité, si apprécié de nos jours, qui est de tradition dans la maison. Les voyageurs s'accrochent volontiers dans les buffets de gare où ils trouvent une détente nécessaire.

NOUVELLE REGLEMENTATION DES TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ETAT A ZURICH Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de révision de l'ordonnance sur la fonction et le traitement des fonctionnaires et employés de l'administration et de la justice dans le sens d'une nouvelle réglementation des traitements du personnel de l'Etat. Les allocations de vie chère accordées depuis la révision de 1948 devront être augmentées de 9,16 % en moyenne et les traitements maximums de 5,7 %.

GRAND CONSEIL VALAISAN Le Grand Conseil valaisan a examiné une initiative du cartel syndical valaisan demandant une modification à apporter à la loi sur les allocations familiales. L'initiative demande que, dans le nouveau texte de la loi, les allocations soient dues pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 18 ans révolus. La limite d'âge est fixée à 20 ans pour les enfants qui sont en apprentissage, font des études ou sont incapables de travailler par suite de maladie incurable ou d'infirmité.

Après un long débat, l'initiative a été repoussée en première lecture par 60 voix contre 16. Le Conseil d'Etat propose un contre-projet qui sera examiné au cours de la session. Le Grand conseil a accepté en première lecture, à l'unanimité moins sept voix, le projet de loi relatif à la modification de la loi sur les allocations familiales du 26 mai 1949, dans le sens d'une augmentation de ces allocations. Il a voté un décret concernant la participation financière de l'Etat à l'agrandissement et à la transformation de l'hôpital du district de Martigny. Le coût total des travaux s'élève à 3,5 millions de francs. L'Etat alloue une subvention de 875.000 francs. Enfin, il a accepté deux décrets concernant la correction de chemins muliers sur le territoire de la commune de Nendaz et l'autre sur le territoire des communes d'Iléremence et de St-Martin dans le val d'Hérens.

Il a voté un décret concernant l'établissement d'une installation d'eau potable et d'hydrants pour le hameau de Torgon, commune de Vionnaz (coût des travaux : 145.000 francs; subside cantonal 20 %). Puis il a accepté un décret concernant l'octroi d'un subside cantonal en faveur du remaniement parcellaire et de l'assainissement de la plaine de Collonges. Le coût des travaux est de 285.000 francs. L'Etat participe aux frais des travaux de remaniement parcellaire par un subside de 10 % des frais effectifs et à la correction du canal d'assainissement ainsi qu'aux travaux de défrichement et de nivellement par un subside de 20 %. Enfin, il a adopté un décret concernant la correction de la route communale Sierre-Salquenen (885.000 francs sont prévus pour le coût des travaux, dont l'Etat prendra 70 % à sa charge).

PAS DE TAXE POUR L'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES Le 5 juillet 1954, le conseil communal de Lausanne accorda à la municipalité un crédit de 12 millions de francs pour la construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères dans la vallée du Flon, en l'autorisant à prélever une taxe spéciale de 0,2 pour mille de l'estimation fiscale des immeubles pour couvrir en partie la dépense. Plusieurs recours furent adressés au Conseil d'Etat contre cette nouvelle taxe constituant un nouvel impôt subordonné à l'autorisation du Conseil d'Etat. Le département de l'intérieur refusa de transmettre la demande de la ville de Lausanne au Conseil d'Etat, estimant que l'enlèvement des ordures est un service public et que la taxe nouvelle porterait l'impôt foncier au-delà du maximum légal d'un pour mille. Dans une séance tenue au mois de décembre, le conseil communal, à l'unanimité moins le

Winterthur ACCIDENTS Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur. Entreprise d'Assurances privée régie en Egypte par la Loi No. 156 de 1950. Enregistrée à No. 17, Arrêté Ministériel No. 84 de 1952, daté Le Caire, 10.9.52. Assurance individuelle contre les accidents, Assurance voyages et aviation, Assurance ouvrière, Assurance responsabilité civile, Assurance contre le vol. Agents Généraux pour l'Egypte. REINHART & Co. Agence au Caire 41, rue Chérif Pacha 161, 46444 R. C. 10392

OPTALIDON Antinévralgique. en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient SANDOZ

DEWAR'S WHISKY

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

A ALEXANDRIE

SOCIÉTÉ SUISSE D'ALEXANDRIE

Une soirée familiale de fondue

sera organisée le
Samedi 18 Février à 7 h. 30 p.m.
à laquelle tous les amateurs sont conviés.

Les CHEFS DE CAQUELON sont priés d'inscrire leur équipe auprès de M. F. Ungrecht, Tél. : 25989, jusqu'au vendredi 17 février à 20 h. au plus tard.

Chaque équipe aura à se procurer ses ustensiles et les ingrédients. Ceux qui ne font pas partie d'une équipe et qui désirent participer à la soirée sont priés de s'inscrire individuellement.

LE COMITÉ.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Lundi 20 Février à 8 h. 30 p.m.

ORDRE DU JOUR :

1. — Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Février 1955.
2. — Examen des rapports du Comité et des Censeurs pour l'année 1955.
3. — Examen et approbation des comptes et décharge à donner au Comité pour l'année 1955.
4. — Election des Membres du Comité pour 1956.
5. — Election des deux Censeurs pour 1956.
6. — Admissions — Démissions.
7. — Divers.

Après l'Assemblée, il sera procédé à la vente aux enchères des abonnements aux revues et périodiques de la S.S.A.

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

Dimanche 19 Février à 11 h. précises
à notre temple, à l'issue du culte.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Suivant l'art. 12 des Statuts, l'Ordre du Jour a été fixé comme suit :

- 1.) Lecture du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27 Février 1955.
- 2.) Rapport du Conseil et du Pasteur.
- 3.) Rapport du Trésorier, examen des Comptes de 1955 et du Budget de 1956.
- 4.) Rapport des Censeurs et décharge à donner au Conseil pour la gestion de l'exercice 1955.
- 5.) Election d'un Conseiller et d'un Censeur.

LE CONSEIL DE L'ÉGLISE

SERVICES DIVINS EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

JEUDI 16 FEVRIER
à 7 h. 15 D.M.

au Presbytère : Etude biblique.

DIMANCHE 19 FEVRIER

- 9 h. 45 a.m. — Catechisme.
- 10 h. 15 a.m. — Culte public en langue française.
- 10 h. 15 a.m. — Ecole du Dimanche.

L'assemblée générale ordinaire de l'Eglise aura lieu le même jour à l'issue du culte.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CAIRE 39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 12 FEVRIER

9 h. 30 — Ecole du Dimanche.
10 h. 30 — Culte : « Notre Père qui es au Ciel ».

DONATIONS

En mémoire de la regrettée
Mme MARGRIT KNÄUER
En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie
M. et Mme L. Allemann 200

En mémoire de la regrettée
M. OITO PEYER
En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie
M. et Mme J. Huber 100

Mme E. Kupper 200

M. et Mme H. G. Kupper 200

En faveur du Home International
Mme Vve de Planta 200

En mémoire de la regrettée
M. FREDERIC BRUNNER
En faveur du Home International
Mme Vve de Planta 200

AUX AMITIÉS FRANÇAISES

JEUDI 16 FEVRIER à 9 h.
SEANCE DE COURTS
METRAGES

1. — THE INDOONESIAN OIL FILMS
- a) The changing earth
- b) The search of oil
- c) The wildcat

2. — POWERED FLIGHT
Un documentaire sur l'évolution de l'aviation
Films gracielusement prêtés par « The Shell Co. of Egypt ».

VENDREDI 17 FEVRIER
à 8 h. 30

Exposition de peinture
ÉLÈTTE MURACCIOLE
L'exposition durera jusqu'au 24 février 1956.

FIANÇAILES

Nous apprêtons avec plaisir les fiançailles de

Mlle Elisabeth WEIDMANN

filles de notre compatriote et

ami, M. Th. Weidmann, avec

M. ALAIN
LAUSSAC DE LAGARENNE

Toutes nos félicitations et nos vœux de Bonheur aux nouveaux fiancés.

Alliance Française

VENDREDI 17 FEVRIER
à 6 h. 45 p.m.

ans la Salle des Conférences du
LYCEE FRANÇAIS (Chatby).

Conférence de

M. MAURICE DUVERGER

Directeur de l'Institut d'Etudes
Politiques de Bordeaux, Profes-
seur à la Faculté de Droit de Pa-
ris, sur :

LE PROBLEME DE LA DEMOCRATIE DU XXème SIECLE

Directeur de l'Institut d'Etudes
Politiques de l'Université de Bor-
deaux et professeur à la Faculté
de Droit de Paris, M. Duverger

est très rapidement imposé à
l'estime des spécialistes du droit
public et de la science politique.
Par plusieurs ouvrages fondamentaux,
notamment : « Les partis
politiques » (1951), « Droit cons-
titutionnel et Institutions politi-
ques » (1955), « Institutions fi-
nancières » (1956).

Convaincu, d'autre part, que les
maîtres de la chaire ne peuvent se
déintéresser des affaires publi-
ques dans la mesure où elles sont
de leur ressort, le professeur Du-
verger est éditorialiste au « Mon-
de » (de Paris) où ses chroniques
sont suivies avec intérêt par un
large public.

M. Duverger, qui elle ainsi la
pratique du commentateur à l'éru-
dition du savant, est très averti
des grandes questions de l'actuel-
ité politique. Il apporte à les tra-
ter, une vigueur et un brio qui en
font un conférencier particulière-
ment recherché.

Toujours sous les auspices de
l'Alliance Française, M. Duverger
avait fait ici, il y a quelques an-
nées, une conférence dont de nom-
breux Alexandrins ont gardé le
souvenir.

LE COMITÉ

Après l'Assemblée, il sera procédé à la vente aux enchères des abonnements aux revues et périodiques de la S.S.A.

AU CAIRE

CERCLE SUISSE DU CAIRE Société Suisse de secours du Caire

Aut. Min. des Aff. Soc. Sub. 26.

Dimanche 19 Février à 17 h.

Séance cinématographique

PROGRAMME :

Dessin animé

Faune et chasse en Afrique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 25 Février à 19 h.

Tous les membres sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 25 Février 1956 à 19 h. au Cercle.

ORDRE DU JOUR :

1. — Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 Février 1955;
2. — Rapport du Comité;
3. — Rapport du Trésorier;
4. — Rapport des Censeurs;
5. — Approbation des Comptes;
6. — Election du nouveau Comité pour 1956;
7. — Election des Censeurs;
8. — Election des Représentants du Cercle au Conseil de la Maison Suisse;
9. — Divers.

N.B. — Tout membre empêché d'assister à l'Assemblée peut s'y faire représenter par un autre membre, moyennant un pouvoir dûment signé, daté et mentionnant la date de l'Assemblée. Un membre ne peut représenter qu'un seul autre membre.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

Prochaines réunions

Mardi 21 Février à 4 h. p.m.

A L'HOTEL WINDSOR

KEGEL KLUB KAIRO GROUPE DU MARDI

Liste des résultats des divers concours de l'exercice 1955 :

1° COUPE - CHALLENGE DU PRÉSIDENT FONDATEUR RENE BAEHLER

- 1° Jifi Franz 167 points, gagne le plat d'argent.
- 2° Schott W. 162 points.

2° COUPE-CHALLENGE HANDICAP GASTON BAEHLER

- 1° Wiggenhauser E. gagne le gobelet d'argent 197 pts
- 2° Zurn Georges 159 pts

3° BABELI KOENIG 1955

W. Schott 427 Babeli & Kraenze

Wiggenhauser E. 357 et 345 Jifi Franz

4° SECHSTAGE RENNEN

les gagnants) Schott 4 fois
des gobelets) Jifi 3 fois
Wiggenhauser 3 fois
Marti et Schnyder 1 fois

5° GOBELETS POUR 15 BABELI ET PLUS PAR SOIRÉE :

Jifi et Schott 4 fois
Marti 1 fois 17 Babeli
Wiggenhauser 16 Babeli
le petit gobelet : Schnyder 14 Babeli

6° CHAMPIONNAT DU CERCLE SUISSE DU CAIRE 1955

- 1° Schott W. 60 points (record)
- 2° Jifi Franz 52 points

7° PRIX MARTI

- 1er trimestre Wiggenhauser 34 points
- 2ème trimestre Wiggenhauser 25 points
- 3ème trimestre Schott W. 35 points
- Meilleur total 1955 : E. Wiggenhauser 80 points.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION SUISSE DE TIR DU CAIRE

Rehaussée par la présence de Monsieur le Ministre André Boissier, l'Assemblée Générale de la Section Suisse de Tir du Caire s'est tenue à Embabeh ce samedi 4 février 1956, sous la présidence de Monsieur A. Gmur, membre d'honneur, ayant à ses côtés le Comité au complet.

Le très intéressant rapport du Comité relève un léger glissement des activités de la Section dû au vieillissement de ses rangs et à la diminution progressive de ses effectifs. Couvert de lauriers conquis de haute lutte depuis plus de 20 ans, la vieille garde ne se sent plus de taille à défendre nos couleurs et le Comité lance une fois de plus un vibrant appel aux jeunes, soulignant qu'il s'agit là d'une évolution dangereuse que seule une sève nouvelle pourrait conjurer.

Le rapport du Chef de Tir dresse le bilan des activités sportives de la Section. Signaux entre autres M. Sessell qui inscrit pour la deuxième fois

consécutivement son nom sur le trophée « Dr. Max Schmidheiny », consécration du meilleur tireur de l'année. Les gobelets « An der Letzt » reviennent à MM. Sessell et Moser. M. Ruth s'adjuge la coupe du Cercle et le Challenge « Dr. Martz » est remporté par l'équipe Pique en tête de laquelle se trouve également M. Ruth.

Par acclamation, le Comité est confirmé pour une nouvelle année :

- MM. A. Gmur, Président
- E. Hausermann, Vice-Président
- et Chef de Tir
- L. Schatz, Secrétaire
- J. Kuster, Trésorier
- et A. Bianchi, Assesseur

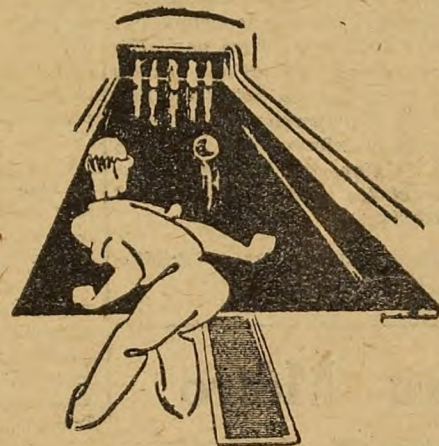
M. E. Schuler a bien voulu accepter la charge de Censeur qui, selon les nouveaux statuts, ne peut être dévolue à un membre du Comité.

Une très large participation permet aux membres présents de siéger en Assemblée Générale Extraordinaire avec le quorum requis, en vue de l'a-

doption des nouveaux statuts complètement remaniés conformément à la nouvelle législation sur les Associations et Clubs. Minutieusement préparés, les statuts ont été approuvés par l'Assemblée Générale et l'on y retrouve d'une manière générale les anciennes dispositions qui remontent à la fondation de la Section.

La traditionnelle choucroute garnie servie après l'Assemblée Générale, la distribution des prix par le Chef de Tir et la projection par notre Président de photos en couleurs prises au cours de sa dernière chasse aux fauves en Afrique, contribuent à la brillante réussite de cette soirée.

Le mérite en revient principalement à notre Président, pierre angulaire de la section, qui durant plus d'une heure nous tint sous le charme sauvage et prenant de la Jungle africaine et nous fit vivre les émotions d'une chasse où la ruse, l'adresse et le sang-froid constituent des atouts vitaux et où l'enthousiasme l'emporte toujours sur le risque.



COUPE CHALLENGE WEIDMANN

Il est certain que le bras du joueur de boules, sur les pistes du Cercle, n'est pas propice à la méditation, et que l'on ne peut guère comparer cet endroit au dernier salon où l'on cause. Pourtant l'atmosphère qui y règne est des plus sympathiques, la gaieté franche et la camaraderie n'y perdront jamais leurs droits. Beau-coup de ceux qui ont dû, pour une raison ou pour une autre quitter le Groupe du Mardi, se sont une joie d'y revenir dès que leurs occupations le leur permettent.

Quelques membres ont regagné la mère Patrie, mais avant de partir ont tenu à laisser au Groupe, un souvenir tangible de leur attachement.

Samedi, était la date fixée pour une compétition annuelle de la coupe challenge Th. Weidmann, qui a disputé pour la 3ème fois sur les pistes du jeu de quilles au cercle de la rue Ambroise Rolly, aussi des 5 1/2, un nombre important de joueurs sont déjà au rendez-vous, espérant peut-être, pouvoir encore se mettre en forme en lançant quelques boules; mais tous ces malins n'ont pas compté sur notre grand organisateur l'ami Oti, toujours présent et qui applique à tous le même « non », à leur requête, et à 6 h. précises, le concours est ouvert. Dès la première boule jouée les commentaires vont leur train 14 figures sont à jouer et toutes les difficultés de réalisation sont représentées; aussi les quelques joueurs qui les réussissent prennent immédiatement la tête du classement. Jusqu'à la moitié du concours, Knauer est en tête serré de très près par Maletti et quelques autres. Il est à remarquer que les écarts de points sont minimes et que tout dépendra des 4 dernières boules. Pourtant chacun fait de son mieux, mais le sport a sa glorieuse incertitude, et la chance ne peut sourire à tous en même temps. Les tableaux noirs se remplissent de chiffres et la lutte est toujours aussi serrée, chaque boule est suivie des yeux, et le résultat commenté, mais voici enfin l'ultime figure. Knauer lance sa boule mais ne réalise pas, tandis que Maletti réussit et totalise ainsi 111 points. Pourtant tout n'est pas dit, et plusieurs joueurs peuvent encore passer en tête position, et c'est ainsi que le classement général subit pas mal de renverse-

Voici les meilleurs résultats des 28 participants.

(points)	
1. Maletti	111
2. R. Muller II	109
3. R. Knauer	105
4. E. Muller I	102
5. R. Eiche I	97
6. Meyer	92
7. Wischer	88
8. Frey I	88
9. Friedrich	86
10. Morgenthaler	85
11. Balzer	84
12. Fiechter	83
12. Hinterman	83
etc etc etc.	

La coupe a été gagnée pour la 1ère fois en 1954 par G. Wirth avec un total de 111 points et en 1955 par M. Knoblauch avec un total de 123 points. Nous regrettons qu'il n'ai pas pu prendre part cette année à la compétition.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 19 FEVRIER 1956

MENU

- Artichauts à la Grecque
- Pointe de Boeuf Braisé à la Mode
- Nouilles Fraîches
- Salade Bouillie
- Suprême aux Fruits

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél. : 806785

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 25 Février à 18 h. préciser

VILLA PAX Embabeh

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal : a) Assemblée générale ordinaire du 26 Février 1955; b) Assemblée générale extraordinaire du 22 Juin 1955.
2. Rapport du Comité;
3. Rapports des censeurs;
4. Approbation des comptes de la S.S.S. et du Cimetière suisse du Caire.
5. Rapport du Comité de l'Ecole suisse du Caire et approbation des comptes y relatifs.
6. Rapport des délégués à l'Hôpital Victoria.
7. Exposé du Comité sur la gestion « succession Meyer ».
8. Election des scrutateurs.
9. Election du nouveau comité pour 1956.
10. Elections de deux délégués au Comité de l'Ecole.
11. Election de deux censeurs.
12. Divers.

ARTICLE 14 DES STATUTS.

Toute As. gén. ord. peut valablement délibérer seulement sur les objets portés à son ordre du jour, comme aussi sur la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, si la majorité des membres (actifs et honoraires réunis) est présente.

Faute de ce quorum, l'As. s'ajourne pour une nouvelle session qui doit avoir lieu dans les 30 jours, et qui sera valablement constituée, quel que soit le nombre des membres présents.

POUR DE BELLES VACANCES EN SUISSE

Dans un site inoubliable

HOTEL DE FAMILLE

RIGHI VAUDOIS

GLION / MONTREUX, SUISSE

Maison évangélique sans alcool. Prix abordables. Parc, paix, calme, confort, tennis, Nourriture saine. Pour prospectus et renseignements s'adresser : Pasteur G. Berthoud, 30 Rue Chérif Pacha LE CAIRE important. — Pour juillet et août : indispensable de réserver immédiatement.

Caledonian Insurance Company,

HEAD OFFICE: EDINBURGH, SCOTLAND, FOUNDED 1805
A PRIVATE UNDERTAKING UNDER LAW No. 156 OF 1960 REGISTERED SUB No. 57 ON 25th SEPTEMBER 1962

All classes of insurance transacted

Alexandria Branch Office:

24, Bld. Saad Zaghloul. Telephone 27104 R.C.A. 21679

Cairo Agency : 9, Rue Chérifin 1st floor

Robin Bldg (opposite the Exchange). Telephone 70423

R. C. C. 68226

Agencies throughout the Near East



MIEL PUR

ABADIEH

REINHART

El Hawaber Dakalieh

S'adresser à :

REINHART & Co.

6, rue Adib ALEXANDRIE

Au GRILL ROOM du SEMIRAMIS

Tous les Soirs DINERS - DANSANTS avec l'Orchestre de Bob Azzam et ses chanteurs MINY GERARD et ses chanteuses MINY GERARD

et **JIMMY**

R.C.C. 182

Tél. 22800

The Tractor & Engineering Co. S.A.E. (incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire
LE CAIRE: 18, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS :

W. H. ALLEN, SONS & Co. Ltd. — Bedford
GWYNNE'S PUMPS Ltd. — Londres

THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. — Londres.

Les racines juridiques de l'antinomie entre l'Est et l'Ouest

par WERNER WICHSER

CONFERENCE FAITE PAR LE Dr. WERNER WICHSER (ZURICH) AU SIEGE DE L'ASSOCIATION EGYPTO-EUROPE (ALEXANDRIE) LE 24 JANVIER 1956 (Voir les Nos. 5 et 6 des 1er et 8 Février 1956).

personnelles; ces droits subjectifs sont toutefois limités par l'ordre public, les bonnes moeurs et le respect des droits subjectifs de son prochain. A l'Est, l'homme n'est qu'une unité ayant un certain statut dans la collectivité et remplissant les fonctions sociales que l'Etat lui concède. Au sujet des droits subjectifs, donc, à l'Ouest tout ce qui n'est pas expressément défendu par la loi, est permis, tandis qu'à l'Est tout ce qui n'est pas expressément permis par la loi, est défendu. La différence semble subtile, mais elle est fondamentale. Est-il dans l'intérêt de l'humanité de remplacer le système libéral des droits subjectifs par le système étatiste des fonctions sociales? Cette

pement de l'individu est à la base du progrès social. Le travail de l'homme, donc les moyens d'existence, augmentent dans la mesure où il dispose de plus de liberté sans nuire aux voisins. Le système des fonctions sociales est beaucoup moins fécond en résultats. Pour la plupart des hommes, il ne paraît que comme une nouvelle forme de l'esclavage.

C'est sur ces mots que j'avais l'intention de terminer cette conférence, que j'avais mise au point il y a dix jours, avant mon départ pour la Haute-Egypte, où j'ai passé une semaine. Entretemps, un événement de première importance a eu lieu le 16 janvier passé: je veux parler de la proclamation de la nouvelle Constitution égyptienne. Je n'ai pas encore pu l'étudier à fond, mais ma première impression en a été des plus heureuses, vu qu'elle consacre la liberté et la dignité de chaque personnalité individuelle selon la tradition des grandes chartes constitutionnelles du monde. J'aurais, évidemment, pour ma part, une ou deux réserves à formuler au sujet de certains de ses articles. Mais nulle constitution ne correspond à la constitution parfaite, la constitution idéale conçue par les savants. La constitution du pays où j'habite et dont je suis un ressortissant n'est pas la constitution parfaite non plus. Mais le grand poète suisse Gottfried Keller ne dit-il point qu'une constitution n'est point un exercice d'application d'un élève modèle, mais un organisme vivant où s'exprime une nation. Les institutions juridiques sont moins importantes que les hommes qui sont appelés à les réaliser, et si j'ai un vœu à formuler pour terminer définitivement ma conférence, c'est que la nouvelle constitution du 16 janvier 1956 ne reste point lettre morte, mais devienne une réalité vivante et un symbole de justice pour tous les hommes de bonne volonté sur cette belle terre d'Egypte.

Dr. Werner Wichser.

CERCLE HELVETIQUE Section N.S.H. en Ethiopie

Au cours de l'Assemblée Générale du Cercle Helvétique en Ethiopie du 28/1/1956 a été élu le nouveau Comité se composant de:

- M. BACCIARINI Natale — Président
- M. PERRET Edouard — Vice-Président
- M. BOLAY Pierre — Secrétaire-Caissier.

Centième anniversaire de l'immigration suisse en Argentine

La petite ville de Baradero, située sur la Paraná, entre Buenos Aires et Rosario, fête — du 28 janvier au 4 février — le centième anniversaire de l'arrivée des premiers colons suisses sur le sol argentin. Le 4 février 1856, 10 chefs de famille, ayant noms, entre autres, Genoud, Cardinaux, Liaudat, Chollet, et Juan Mer (pour Jeanmarie) apposèrent leurs signatures sur un acte de cession de terrains, dont ils devaient devenir possesseurs dès 1870. Ces colons suisses étaient d'origine fribourgeoise et valaisanne.

Les efforts des colons suisses furent très tôt couronnés de succès. Huit années plus tard en effet, la colonie suisse s'enorgueillissait de 600 trains de paysans et de 50 maisons confortablement coupées. On expédiait par la voie fluviale du blé, du maïs, des haricots, des pois, des pommes de terre et autres produits, dont le système de production était auparavant pratiquement inconnu.

L'expérience colonisatrice des suisses devait revêtir sa forme la plus puissante dans la région de Santa Fé, expérience qui, apportée à l'Argentine les éléments, spécifiquement « économiques », d'une « démocratie économique », à savoir le morcellement des terres en de petites parcelles cultivées intensivement. Mais il n'y avait pas assez de main d'œuvre pour labourer les terres très fertiles du pays. Un autre colonisateur, Aaron Castellanos fit venir des immigrants directement d'Europe, où il fit voyager en 1855, il embarqua un premier contingent d'un millier de personnes (sans compter les enfants de moins de un an) à Dunkerque entre le 20 septembre et le 5 octobre de la même année. C'était au premier lieu des suisses allemands et des Romands.

La colonisation du grand organisateur qu'était Castellanos a été de très grande importance pour l'Argentine. Santa Fé est à l'heure actuelle le centre corporatif du pays. La structure économique a changé car, de la culture des terres on est revenu à l'élevage. Les corporations argentines possèdent de grandes fermes de beurre et de fromage. La plupart des produits d'exportation laitières d'Argentine viennent de ces régions. Les colons suisses de Santa Fé furent aussi les premiers à exporter

ter outre-mer du blé argentin; produit d'exportation le plus important de tout le pays à l'heure actuelle. L'arrivée des suisses a donc marqué un tournant dans l'économie de l'Argentine. Nos compatriotes furent les premiers pionniers d'un gigantesque mouvement d'immigration et furent suivis en tout premier lieu par les italiens et les espagnols, puis par les Anglais vers la fin du siècle. Tous se mirent à construire des chemins de fer et autres voies d'accès dans les zones fertiles des provinces de Buenos Aires, Santa Fé, Cordoba et Entre Rios. Les festivités du centenaire, qui se dérouleront à Baradero, seront marquées par l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des membres colonisateurs suisses, par des cortèges, des manifestations sportives et folkloriques. Notre ministre à Buenos Aires, M. Mario Fumasoni, participera à la cérémonie. Les Suisses d'Esperanza organiseront une fête semblable en septembre prochain.

ENTRAÏDE

Pour les émigrés

Le gouvernement italien, avec l'assistance technique du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, va créer cette année dans toute la péninsule 36 centres de perfectionnement professionnel afin de préparer à l'émigration environ 1.100 ouvriers italiens. Deux de ces centres ont été inaugurés, l'un à Reggio de Calabre, l'autre à Messine, en présence de représentants de ministères des affaires étrangères et du travail d'Italie.

Le directeur du CIME, M. Harold Tittmann, remarque à ce propos qu'un des principaux obstacles à l'augmentation de l'émigration hors des régions surpeuplées de l'Europe est la difficulté d'adapter la main-d'œuvre offerte en Europe à la demande des pays d'outre-mer.

Les cours organisés en Italie seront consacrés aux professions les plus demandées dans les pays d'outre-Atlantique. Les élèves seront sélectionnés parmi les ouvriers ayant déjà plusieurs années d'expérience dans leur métier et qui désirent émigrer en Australie, en Rhodésie ou en Amérique latine, sous les auspices du CIME.

Bulletin de la Chambre de Commerce Suisse en Egypte

La Chronique de la Chambre qui ouvre le dernier numéro de janvier du Bulletin de la Chambre de Commerce Suisse en Egypte nous apprend que: « A la suite du décès de M. Christophe de Planta, le Groupe d'Alexandrie du Comité de Direction de la Chambre a désigné M. Alfred J. Trog pour le remplacer ». Nous sommes particulièrement heureux de cette nomination dont nous le félicitons sincèrement.

En Suisse, M. Bernard De Raemy, délégué de la Chambre en Suisse, démissionnaire, a été remplacé par M. Edmond Lambing. Toutes nos félicitations.

La Section Egypte débute par le rapport trimestriel sur le marché du coton durant la période allant du 1er octobre au 31 décembre 1955 communiqué par la Maison Reinhard & Co, suivi des tableaux et statistiques sur le commerce extérieur de l'Egypte.

La Section Suisse débute par quelques extraits de la conférence donnée à Genève au mois de Novembre 1955 par le Ministre Schaffner, Directeur de la Division du Commerce du Département fédéral de l'économie publique de Berne sur les tendances de la politique commerciale suisse, traitant notamment de l'adaptation de notre politique commerciale bilatérale au multilatéralisme de l'O.E.C.E. et de l'Union européenne des paiements, la question des tarifs douaniers et les nouvelles bases d'une législation suisse sur le commerce extérieur. Suivent « Un aperçu de la situation économique de la Suisse » par l'Union des Banques, Zurich et les usuels tableaux et statistiques.

Un numéro, comme d'habitude, bien rempli.

Le Righi Vaudois

Ayant eu cette année le privilège de passer de très belles vacances à l'hôtel Righi Vaudois, à Glion sur Montreux, en Suisse, il me semble opportun d'en signaler l'existence à ceux qui, ayant l'intention de se rendre en Suisse, sont parfois embarrassés par le choix d'un hôtel. Cet établissement qui vient d'être racheté par un comité des églises évangéliques suisses, est situé dans un endroit à tous égards admirable. On y jouit d'une vue, dont on ne se lasse jamais, sur un des plus beaux panoramas de Suisse romande, si riche par ailleurs en paysages ravissants. D'une part, le Léman, la Riviera vaudoise, Vevey, Montreux, le Château de Chillon et Territet, la vallée du Rhône, les Dents du Midi, ainsi que la chaîne des Alpes de Savoie. De l'autre, de vastes forêts verdoyantes, qui entourent l'hôtel de toutes parts, où l'on peut faire aisément des promenades inoubliables et les Rochers de Naye où l'on se rend facilement en chemin de fer (2045 m.), avec toute une série de sommets d'où l'on jouit d'une vue étonnante... Cet hôtel fut pendant plus d'un siècle un des premiers de Glion; ne s'appela-t-il pas Grand Hôtel Righi vaudois? Ses nouveaux propriétaires l'ont volontairement déclassé dans la liste officielle des hôtels suisses non pas pour lui faire perdre sa renommée, mais pour avoir le droit de le mettre plus facilement à la portée des bourses modestes. Il suffit de faire un rapide tour extérieur de l'hôtel pour se rendre compte, de la vue du parc ravissant qui lui sert d'écran, que cet établissement est bien resté dans les traditions de luxe, de confort et de beauté qui pendant un siècle ont fait sa renommée. Des pelouses impeccablement entretenues, des parterres de fleurs variées et sans cesse renouvelées, de grand arbres, d'essences rares, des sentiers où gravier chaque jour ratisé et qui permettent de jouir pleinement des beautés de ce parc, sont la preuve que l'hôtel est resté en fait un établissement de premier ordre, bien que ses prix soient beaucoup plus modestes qu'ils ne l'étaient auparavant.

Mais dira-t-on, peut-être, si le cadre d'un hôtel est important, il ne peut seul rendre le séjour agréable et profitable. Qu'en est-il de la maison, de la nourriture, du confort qu'elle offre à ses hôtes? Et bien, à cette fête pour les yeux que vaut une situation dans un paysage inoubliable, s'ajoute pour l'hôte, le plaisir de se sentir, non pas dans un hôtel, mais en quelque sorte chez soi, dans un milieu où il fait tout simplement bon vivre. Or s'y repose vraiment, en jouissant pleinement d'un séjour dans une partie de la Suisse, réputée pour son climat clément.

L'hôtel est équipé pour recevoir 100 hôtes. Il est ouvert toute l'année. Le service y est assuré par une équipe de 31 personnes dont l'amabilité et la servabilité ne furent jamais en défaut tant que nous y avons séjourné. Les menus sont simples, abondants et variés, un cuisinier professionnel étant attaché à l'hôtel. Les prix dépendent évidemment de la chambre que l'on occupe. Cette année ils allaient de 10 francs suisses par personne et par jour, pour une chambre avec eau chaude et froide, à 22 francs si l'on voulait une chambre avec salle de bain particulière, téléphone et grande terrasse donnant sur le Léman. La nourriture est rigoureusement la même pour tous les hôtes quel que soit le prix de la pension, à moins que l'on ne paie un supplément pour régimes spéciaux.

L'hôtel porte maintenant le nom de «Hôtel des familles Righi Vaudois».

Mais dira-t-on, peut-être, si le cadre d'un hôtel est important, il ne peut seul rendre le séjour agréable et profitable. Qu'en est-il de la maison, de la nourriture, du confort qu'elle offre à ses hôtes? Et bien, à cette fête pour les yeux que vaut une situation dans un paysage inoubliable, s'ajoute pour l'hôte, le plaisir de se sentir, non pas dans un hôtel, mais en quelque sorte chez soi, dans un milieu où il fait tout simplement bon vivre. Or s'y repose vraiment, en jouissant pleinement d'un séjour dans une partie de la Suisse, réputée pour son climat clément.

L'hôtel est équipé pour recevoir 100 hôtes. Il est ouvert toute l'année. Le service y est assuré par une équipe de 31 personnes dont l'amabilité et la servabilité ne furent jamais en défaut tant que nous y avons séjourné. Les menus sont simples, abondants et variés, un cuisinier professionnel étant attaché à l'hôtel.

Les prix dépendent évidemment de la chambre que l'on occupe. Cette année ils allaient de 10 francs suisses par personne et par jour, pour une chambre avec eau chaude et froide, à 22 francs si l'on voulait une chambre avec salle de bain particulière, téléphone et grande terrasse donnant sur le Léman. La nourriture est rigoureusement la même pour tous les hôtes quel que soit le prix de la pension, à moins que l'on ne paie un supplément pour régimes spéciaux.

L'hôtel porte maintenant le nom de «Hôtel des familles Righi Vaudois».

Mais dira-t-on, peut-être, si le cadre d'un hôtel est important, il ne peut seul rendre le séjour agréable et profitable. Qu'en est-il de la maison, de la nourriture, du confort qu'elle offre à ses hôtes? Et bien, à cette fête pour les yeux que vaut une situation dans un paysage inoubliable, s'ajoute pour l'hôte, le plaisir de se sentir, non pas dans un hôtel, mais en quelque sorte chez soi, dans un milieu où il fait tout simplement bon vivre. Or s'y repose vraiment, en jouissant pleinement d'un séjour dans une partie de la Suisse, réputée pour son climat clément.

L'hôtel est équipé pour recevoir 100 hôtes. Il est ouvert toute l'année. Le service y est assuré par une équipe de 31 personnes dont l'amabilité et la servabilité ne furent jamais en défaut tant que nous y avons séjourné. Les menus sont simples, abondants et variés, un cuisinier professionnel étant attaché à l'hôtel.

Les prix dépendent évidemment de la chambre que l'on occupe. Cette année ils allaient de 10 francs suisses par personne et par jour, pour une chambre avec eau chaude et froide, à 22 francs si l'on voulait une chambre avec salle de bain particulière, téléphone et grande terrasse donnant sur le Léman. La nourriture est rigoureusement la même pour tous les hôtes quel que soit le prix de la pension, à moins que l'on ne paie un supplément pour régimes spéciaux.

L'hôtel porte maintenant le nom de «Hôtel des familles Righi Vaudois».

Mais dira-t-on, peut-être, si le cadre d'un hôtel est important, il ne peut seul rendre le séjour agréable et profitable. Qu'en est-il de la maison, de la nourriture, du confort qu'elle offre à ses hôtes? Et bien, à cette fête pour les yeux que vaut une situation dans un paysage inoubliable, s'ajoute pour l'hôte, le plaisir de se sentir, non pas dans un hôtel, mais en quelque sorte chez soi, dans un milieu où il fait tout simplement bon vivre. Or s'y repose vraiment, en jouissant pleinement d'un séjour dans une partie de la Suisse, réputée pour son climat clément.

L'hôtel est équipé pour recevoir 100 hôtes. Il est ouvert toute l'année. Le service y est assuré par une équipe de 31 personnes dont l'amabilité et la servabilité ne furent jamais en défaut tant que nous y avons séjourné. Les menus sont simples, abondants et variés, un cuisinier professionnel étant attaché à l'hôtel.

Les prix dépendent évidemment de la chambre que l'on occupe. Cette année ils allaient de 10 francs suisses par personne et par jour, pour une chambre avec eau chaude et froide, à 22 francs si l'on voulait une chambre avec salle de bain particulière, téléphone et grande terrasse donnant sur le Léman. La nourriture est rigoureusement la même pour tous les hôtes quel que soit le prix de la pension, à moins que l'on ne paie un supplément pour régimes spéciaux.

L'hôtel porte maintenant le nom de «Hôtel des familles Righi Vaudois».

Mais dira-t-on, peut-être, si le cadre d'un hôtel est important, il ne peut seul rendre le séjour agréable et profitable. Qu'en est-il de la maison, de la nourriture, du confort qu'elle offre à ses hôtes? Et bien, à cette fête pour les yeux que vaut une situation dans un paysage inoubliable, s'ajoute pour l'hôte, le plaisir de se sentir, non pas dans un hôtel, mais en quelque sorte chez soi, dans un milieu où il fait tout simplement bon vivre. Or s'y repose vraiment, en jouissant pleinement d'un séjour dans une partie de la Suisse, réputée pour son climat clément.

L'hôtel est équipé pour recevoir 100 hôtes. Il est ouvert toute l'année. Le service y est assuré par une équipe de 31 personnes dont l'amabilité et la servabilité ne furent jamais en défaut tant que nous y avons séjourné. Les menus sont simples, abondants et variés, un cuisinier professionnel étant attaché à l'hôtel.

“TRIAL” au Métro

Qu'un bon film n'ait besoin d'être ni en technicolor, ni sur écran panoramique pour être goûté des spectateurs et les tenir en suspens, c'est ce que démontre brillamment la Metro-Goldwyn Mayer, avec le film « Trial », que la presse a eu le privilège de voir vendredi passé gracieusement invitée, en avant première, par la Direction du Cinéma Metro d'Alexandrie.

Au cours d'une party sur une plage américaine, on entend des appels au secours, une jeune fille est trouvée morte, un jeune adolescent mexicain est arrêté.

Et cette scène, qui ne dure pas plus d'une minute, est le départ d'un procès, où les plus grands intérêts se trouveront en jeu: Préjugés raciaux, ambitions politiques, communisme, Mac Carthysme... amour aussi. Toute la cuisine politique se révèle, avec ses dessous financiers compliqués, ses fanatismes, tout cela mené à un rythme rapide, fébrile, qui laisse haletant le spectateur plus que ne pourrait le faire n'importe quel film de suspense.

Admirable dans sa simplicité, mis en scène par Mark Robson, ce film a le privilège d'être interprété par trois grands acteurs.

Glenn Ford que l'on a applaudi dernièrement dans « Blackboard Jungle » prête son visage honnête et son grand talent au rôle de l'avocat sincère, croyant à l'innocence

QUE VOIR CE SOIR ?

- Cinemas à Alexandrie
- ALHAMBRA — Tél. 29504 — « City that never sleeps » — (Byg Young, Mala Powers) — « Woman they almost lynched (John Lund).
 - AMIR. — Tél. 31332 — « The girl in the red velvet swing » (Ray Milland, Joan Collins, Farley Granger).
 - METRO. — Tél. 22750 — « Trial » (Glenn Ford, Dorothy McGuire, Arthur Kennedy).
 - ODEON — Tél. 71868 — Wizard of Oz (Judy Garland, Frank Morgan) — « Allna » (Gina Lollobrigida, Amodeo Nazzari).
 - RADIO. — Tél. 30282 — « The naked dawn » (Arthur Kennedy, Betty St. John).
 - RIALTO. — Tél. 24694 — « Helen of Troy » (Rossana Podesta, Jacques Sernas, Brigitte Bardot) (3ème semaine).
 - RIO. — Tél. 20838 — « Queen Bee » (Joan Crawford, Barry Sullivan).
 - ROYAL. — Tél. 28328 — « A man alone » (Ray Milland, Mary Murphy).
 - STRAND. — Tél. 22322 — « The girl rush » (Rosaliu Russel, Fernando Lamas).

OH MY PAPA



Les chansons en vogue ont toujours inspiré des films à succès. « Oh my Papa » n'a pas fait exception. Ce film, production, en technicolor, parlé anglais, a permis à Lilli Palmer, une des meilleures vedettes anglaises, de faire une rentrée à l'écran, qui a fait du bruit.

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE ET D'ATHÈNES S.A.

Fusion de la Banque Nationale de Grèce (fondée en 1841) et de la Banque d'Athènes (fondée en 1893). Société Anonyme au capital de Drachmes 297.586.900. Gouverneur: BASILE J. KYRIACOPOULOU. Administration & Siège Central: ATHÈNES, Place Cotia. Siège Central auxiliaire: ATHÈNES, 38, Rue Churchhill. 128 AGENCES EN GRÈCE. EN ANGLETERRE: LONDRES, 6, Old Jewry, E.C. 2. EN EGYPTE: ALEXANDRIE, 24, Rue Chérif Pacha. LE CAIRE, 15, rue Talcat Harb Pacha. PORT-SAÏD: Rue Fouad Ior. A CHYPRE: NICOSIE, LIMASSOL, FAMAGOUSTE. Admistration: Siège Central et toutes les Agences: DIETNATEN NABATEN. BANQUES AFFILIÉES: ATLANTIC BANK OF NEW YORK. Siège Central: 600, Avenue of America, NEW YORK. (Adresse télégraphique: BANKATLANT). Agence: 139, William Street, NEW YORK. (Adresse télégraphique: WILLATLANT). THE SOUTH AFRICAN BANK OF ATHENS Ltd. Siège Central: JOHANNESBURG, 116, Marshall Street. (Adresse télégraphique: BANKATHEN). Agence: CAPE TOWN, Exchange Place. (Adresse télégraphique: BANKATHEN). TOUTES OPERATIONS DE BANQUE.

SPIRO SPATHIS
Manufacturer of Mineral Waters
HIGH CLASS PRODUCTIONS
8, Sharia Khallig El Khûr (Emad El Din) — CAIRO
Téléphone 51038 R.C. Cairo 4925

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.
DEPARTS
1) ALEXANDRIE — NAPLES
MARSEILLE — GENÈS — BEYROUTH
PROCHAINS DEPARTS à 4 h. p.m.
s/s « MALEK FOUAD »
17 Février, 2 Mars, 16 Mars, 30 Mars, 13 Avril, 27 Avril
2) ALEXANDRIE — NEW-YORK
(via Beyrouth, Naples, Gènes, Marseille)
s/s « KHEDIVE ISMAIL » 4 Mars
3) ALEXANDRIE — BEYROUTH
PROCHAINS DEPARTS
s/s « KHEDIVE ISMAIL » 4 Mars
4) ALEXANDRIE — ROTTERDAM
ANVERS — HAMBOURG — BREME
PROCHAINS DEPARTS
s/s « ARMANT » 15 Février 1956
5) SUEZ — DJEDDAH — PORT-SUDAN
Services réguliers par les Bateaux « Tall », « Talodi », « Fouadeh ».
Pour tous renseignements, s'adresser:
Tél.: 21423 — 23761 — 20824 — (R.C.A. 16708).
Imprimerie PROCACCIA - Tél. 28628



C'est si bon...

le potage à la viande que vous attendiez!

délicat, léger et savoureux
5 minutes de cuisson.

Pratique et Economique.



MAGGI 4-6 assiettes
Autres variétés de Potages Maggi Extra:
Volaille au vermicelle - Crème d'asperges - Champignons
Produit Suisse importé par NESTLÉ